



## **INTERNATIONALE DES SERVICES PUBLICS**

### **RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF EB-156**

**Réunion virtuelle des 26-27 mai 2021**

### **Résolution**

#### **DECLARATION DE SOLIDARITE AVEC LA COLOMBIE**

Le Conseil exécutif de l'ISP, réuni les 26 et 27 mai 2021, exprime sa solidarité avec le peuple colombien et appelle à une solution démocratique à la crise actuelle et à la fin de la répression gouvernementale.

**Le Conseil exécutif CONSTATE** que le peuple colombien est en grève générale depuis le 28 avril 2021, une grève qui a été déclenchée en réponse à la présentation d'une réforme fiscale par le gouvernement d'Iván Duque qui a utilisé la crise économique causée par la pandémie de COVID-19 pour tenter d'augmenter les revenus de l'Etat en augmentant les taxes sur les aliments de base et les services essentiels tels que l'eau, l'électricité, le gaz et l'assainissement. La réforme prévoyait également que les travailleurs/euses à bas salaire, actuellement exempté·e·s, commencent à payer l'impôt sur le revenu, un changement qui toucherait au moins 3 millions de personnes. La grève a également été déclenchée pour exiger des négociations sur une liste de questions urgentes présentées au gouvernement par le Comité national de grève.

**Le Conseil exécutif SOULIGNE** la participation massive de larges secteurs de la population dans les rues de Colombie, y compris les affiliés de l'ISP dans ce pays, en particulier les jeunes, exigeant une réponse aux demandes les plus importantes des personnes affectées par les mesures économiques du gouvernement actuel.

**IL RECONNAÎT** le triomphe du peuple colombien qui, grâce à l'exercice de la démocratie directe et participative, après plusieurs jours de manifestations de masse quotidiennes et de répression violente par les forces de sécurité colombiennes, a forcé le Président Duque à annoncer le retrait du projet de réforme et le Ministre des Finances, Alberto Carrasquilla à démissionner le lendemain. Cependant, malgré ces deux victoires majeures, le mouvement syndical, les mouvements sociaux et le peuple colombien ont continué à descendre dans la rue, exigeant la création d'un salaire minimum vital, l'abrogation du décret 1174 de 2020 (qui a introduit une réforme déguisée du travail), la vaccination massive contre le COVID-19, l'abolition des frais de scolarité pour les étudiant·e·s et un financement suffisant pour l'éducation publique, le retrait du projet de loi 010 qui élargirait la privatisation dans le secteur de la santé, des garanties pour le droit de protester, un revenu mensuel de base, la fin de la violence sexiste et le respect des diversités sexuelles, entre autres questions. Le projet de loi 010 a été retiré du Congrès colombien le 19 mai, face à une mobilisation sociale continue.

**Le Conseil exécutif CONDAMNE** la répression policière brutale avec laquelle le gouvernement d'Iván Duque a répondu à la protestation sociale. Le Comité national de grève a condamné les 2,387 cas de violence policière au moins recensés, 50 morts, 578 blessé·e·s (dont 40 victimes d'agression aux yeux), 524 disparitions, 1,200 détentions arbitraires, 21 cas de violence sexuelle contre les femmes et 87 cas de violence de genre, depuis le début des mobilisations, constituant une crise humanitaire de grande dimension.

**Le Conseil exécutif PREND NOTE** que l'ONU et la Commission interaméricaine des droits humains (CIDH) ont demandé au gouvernement colombien d'autoriser des visites dans le pays pour observer la situation des droits humains, afin de donner suite aux accusations généralisées d'usage excessif de la force contre les manifestant·e·s. À la date de la réunion 156 du Conseil exécutif de l'ISP, le gouvernement refuse une visite de la Commission interaméricaine des droits humains, ce qui représente une violation claire et grave des droits humains en Colombie.

**Le Conseil exécutif EXIGE** que le gouvernement d'Iván Duque garantisse le droit à la protestation sociale et mette fin à la répression brutale avec laquelle la police a répondu aux manifestations de la population colombienne, qu'il accepte immédiatement la demande de visite de la CIDH et qu'il fasse avancer la négociation de la liste d'urgence présentée par le Comité national de grève. L'intervention de la communauté internationale a le soutien des syndicalistes qui, dans une déclaration conjointe publiée le 19 mai, avec l'ISP et d'autres fédérations syndicales, ont appelé à l'approbation de la demande de la CIDH et ont également demandé qu'une audience avec cet organe consultatif de l'Organisation des États américains (OEA) ait lieu pendant cette mission.

**Le Conseil exécutif APPELLE** les organisations membres de l'ISP à la solidarité avec le courageux peuple colombien, et en particulier avec nos affiliés dans le pays.